Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Didier Bailleux le 2 avril 2024

Du green-washing pour nos zones commerciales “hypermoches“ ?



Une chose est sûre avec les zones commerciales situées aux entrées de nos villes, on ne pouvait faire plus moche. Ces zones commerciales ont colonisé les périphéries de toutes nos grandes agglomérations, y compris dans des villes patrimoines comme Avignon. Symbole d’une société de consommation qui aujourd’hui se cherche, ces zones se rêvent un nouvel avenir. Deux ministres de la République on fait le déplacement le 29 mars dernier, dans la cité des papes, pour lancer un plan national de transformation de ces zones.

Dans la catégorie « zones commerciales hyper moches » la France peut se targuer d’avoir décroché, haut la main, un titre de championne d’Europe. Alors que la richesse de notre patrimoine historique nous place aussi sur le podium, on démontre pas moins de 1500 zones commerciales, qui du titre « d’hyper marché » ont décroché celui « d’hyper moche ». Le Vaucluse, lui non plus, n’a pas échappé à la construction de ces zones commerciales qui, dans les années 70/80, ont poussé comme des vrais champignons.

À Avignon, on n’en compte deux, et de taille. Une au nord et une au sud. Celle du sud, dite la Cristole avec deux grosses zones commerciales Mistral 7 et Cap Sud, fait partie des 74 zones françaises qui bénéficierons du plan de transformation gouvernemental. Lancé par Olivia Grégoire Ministre déléguée chargée des PME, du Commerce, de l’Artisanat et du Tourisme et Guillaume kasbarian, Ministre délégué chargé du Logement, ce plan prévoit quelques aides financières light (une enveloppe de 26 M€ pour

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Didier Bailleux le 2 avril 2024

toute la France) et surtout des simplifications de procédures . Une autre discipline (les procédures administratives et réglementaires) où nous sommes également assez performant, il faut bien l’avouer. A se demander si on ne met pas en œuvre des procédures pour ensuite pouvoir, au motif de plans de relance indispensable, les assouplir. A moins que ce soit des coups de com ? Mais n’ayons pas l’esprit taquin…

Changement de paradigme ou soutien à l’activité commerciale ?

Bref, bien que 70 % des français continuent à faire leurs courses dans ces centres commerciaux c’est un modèle en passe de ne plus être dans l’air du temps. Changement de paradigme ou soutien à l’activité commerciale ? Sans doute les deux.

S’agissant de la zone la Cristole (92 hectares et 1 100 emplois) le plan est ambitieux et louable. Il s’agit de revoir le mobilier urbain et la signalétique. Entendez par là revoir la présence des très nombreux panneaux publicitaires, « mais nous sommes en manque de notoriété » vous dirons les commerçants… Il s’agit également de reverdir la zone en donnant à la nature une plus grande place. Mais ce qui est intéressant dans le projet la Cristole c’est l’idée d’y intégrer le nouveau quartier d’habitation durable Bel Air (900 logements) qui lui est contiguë.

Et le mot est lancé, il faut en faire de vraies « zones de vie ». Comme « la vie Auchan » en quelque sorte ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !